

Extrait du SNUipp-FSU 91

<http://91.snuipp.fr>

**CAPD HORS-CLASSE
REPORTEE : LES RAISONS DE
LA COLERE <dl
class='spip_document_1800
spip_documents
spip_documents_center' >
<dt><img
src='IMG/jpg/Vener.jpg'**

width='121' height='121'
alt='JPEG - 5.4 ko' /></dt>
</dl>

- PROMOTIONS -

Date de mise en ligne : mardi 12 juin 2018

Description :

Interventions du SNUipp-FSU 91, statistiques et répartition des avis, lettre de recours : tous les éléments pour comprendre ce que représente vraiment la promotion au "mérite".

SNUipp-FSU 91

La CAPD Hors-Classe vient de s'achever sur un report à une date ultérieure à la demande de toutes les organisations syndicales, obligeant la DSDEN à revoir sa copie.

Le SNUipp-FSU 91 est revenu sur le fort sentiment d'amertume, d'incompréhension et de colère de nombre de collègues après lecture des avis des IEN. voir notre déclaration ci-contre qui détaille toutes les critiques formulées par le SNUipp-FSU 91.

Lors du groupe de travail, le SNUipp-FSU91 a formulé les demandes telles que la **correction de la note d'inspection en cas de notation ancienne (plus de 4 ans)**, la **rédaction de l'avis de l'IEN en fonction de la note corrigée** et l'établissement d'une **grille de correspondance note/appréciation** commune à tous les IEN.

Elles n'ont pas été prises en compte.

Durant ce groupe de travail, il nous a été rétorqué que la note correspondait à un instant t de la carrière mais que la situation professionnelle avait pu changer depuis.

Outre le fait que l'avis doit refléter l'ensemble du parcours professionnel, nous aurions donc 390 collègues qui se seraient "écroulé-es" après avoir eu plus de 18/20 ?

Certain-es ont récemment obtenu 19 ou 20 et leur valeur professionnelle se serait dégradée depuis ? Nous ne savions pas que le fait d'être « bien noté-e » avait un effet aussi délétère.

Mais le fond du problème demeure : **390 collègues avec une note supérieure ou égale à 18/20 reçoivent un avis à consolider** (pour 16) ou *satisfaisant* (pour 374). voir notre tableau *transformation note/avis* ci-contre

Cela représente près de la moitié des 836 enseignant-es les mieux noté-es du département (46.65%) à qui il va falloir expliquer le côté surfait voire erroné des évaluations antérieures.

Nous avons demandé que ces situations soient revues avant la CAPD.

La question de l'avis est cruciale car, en l'état actuel de la circulaire, elle ne sera pas révisée et conservée jusqu'à la fin de la carrière.

Le SNUipp-FSU demande au ministère que cet avis fasse l'objet de révisions régulières.

Au moins 72 collègues qui seraient passé-es avec le barème précédemment utilisé n'y accéderont pas.

Pire, 7 personnes sont écartées de la promotion malgré un barème élevé au motif qu'elles n'ont qu'un avis *satisfaisant*.

En sur-interprétant localement la note de service ministérielle, la DSDEN renvoie aux 1225 professeur-es des écoles

du département dans cette situation le message suivant :

sans avis *très satisfaisant* ou *excellent*, pas de Hors-Classe.

Elle prend donc la responsabilité avec certain-es IEN de mettre le feu à la profession et la démotiver.

Nous avons demandé que ces collègues soient promu-es puisque le barème le leur permet.

L'expérience du passage à la classe exceptionnelle a été la première illustration de ce que nous dénonçons de longue date :

inégalité de traitement dès la rédaction des appréciations,

critères de classement qui se voient opposer de nombreux contre-exemples,

manque de transparence et de lisibilité au final.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU 91 avait voté contre le projet.

Nous revivons cela en novembre 2018 lors des passages accélérés aux 7ème et 9ème échelons. Cela nous conforte dans notre volonté de déconnexion de l'avancement de l'évaluation.

Par conséquent, nous invitons les collègues à formuler des demandes de révision des avis le plus rapidement possible. voir notre proposition de lettre ci-contre. **Le DASEN a assuré qu'il serait répondu à ces courriers. Cela nous permettra de saisir l'administration lors de la prochaine CAPD.**

L'avancement au mérite est synonyme d'arbitraire, d'inégalité de traitement (voir le tableau *répartition des avis*) et de fragilisation de l'identité professionnelle.

La profession en a-t-elle besoin en cette période de dénigrement du service public d'Éducation Nationale et de difficulté de recrutement ?

NON absolument pas ! Notre école "MÉRITE " beaucoup mieux que cela !